

## Questions orales

[Traduction]

## LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN

**M. Jim Silye (Calgary—Centre, Réf.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

Depuis sa création par les conservateurs, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien a prêté 670 millions de dollars à des entreprises des quatre provinces de l'Ouest. Seulement 25 p. 100 de ces prêts sont actuellement en cours de remboursement, et beaucoup de spécialistes prévoient que le taux de non-remboursement sera d'environ 40 p. 100.

Comme le ministre a affirmé publiquement qu'il est contre les subventions massives, et compte tenu de ce qu'il a dit plus tôt aujourd'hui, soit qu'il est en faveur du développement du secteur privé, est-il prêt à admettre que les programmes de développement régional ne sont pas des moyens efficaces d'améliorer l'économie canadienne?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à dire au député que les deux faits qu'il rapporte sont erronés et que son évaluation est boiteuse.

Nous avons apporté des changements majeurs dans le mode de développement de l'économie de l'Ouest et nous ne donnons pas d'importantes subventions aux grandes entreprises. Nous assurons maintenant une aide financière de base aux entreprises ayant moins de 50 employés pour les aider notamment à relever les défis sur le marché d'exportation, lorsqu'elles doivent par exemple respecter certains critères de qualité et d'autres exigences.

En voici un exemple: il y a quelques mois, nous avons investi dans Norstar, une société de Vancouver. Une très petite subvention de 200 000 \$ lui a permis d'obtenir une marge de crédit de 30 millions de dollars auprès d'une des grandes banques canadiennes. Elle pourra ainsi offrir un crédit à l'exportation aux petites entreprises. Depuis lors, cette société a reçu 2 000 demandes de financement de la part de petites entreprises désireuses d'exporter leurs produits un peu partout dans le monde.

Il me semble que nous avons fait là un très bon investissement qui aidera des milliers d'entreprises de l'ouest du Canada à se tailler de nouveaux créneaux sur le marché mondial. Le député devrait vérifier l'exactitude de ses renseignements.

**M. Jim Silye (Calgary—Centre, Réf.):** Monsieur le Président, parlant de faits, le ministre pourrait peut-être revoir les siens. Un seul bon investissement sur 1,2 milliard de dollars distribués aux régions, c'est minable!

Puisque le ministre de l'Industrie ne veut pas répondre à ma question, ma question complémentaire s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Il y a un monde de différence entre les entrepreneurs qui prennent des risques avec leur propre argent et ceux qui prennent des risques avec l'argent des autres, surtout quand c'est celui des contribuables. Ceux-ci devront payer l'intérêt sur les fonds empruntés et amortir les prêts non remboursés.

Qu'est-ce que le ministre considère comme un niveau de risque acceptable de la part de son ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien qui continue de jeter l'argent des contribuables par les fenêtres? Où est passé le reste de ces 1,2 milliard de dollars?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, si le député savait comment le programme fonctionne, il se rendrait compte, au lieu de répéter les mythes et les idioties qu'on a pu lui raconter, que la plupart de l'argent revient sous la forme de contributions remboursables et que le développement économique de l'Ouest permet de recycler l'argent dans des entreprises pour la création d'emplois. Je me rends compte que le Parti réformiste ne s'intéresse ni à la création d'emplois, ni à l'emploi en général et qu'il s'intéresse encore moins à l'ouest du Canada. Je peux vous le dire.

\* \* \*

● (1455)

## LE COMMERCE INTERNATIONAL

**Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre du Commerce international est intervenu énergiquement en faveur de l'adhésion du Chili à l'ALENA. Il s'est rendu dans ce pays en janvier dernier et il a prononcé de nombreux discours sur le sujet.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi il croit qu'il est de l'intérêt du Canada que le Chili adhère à l'accord de libre-échange?

**L'hon. Roy MacLaren (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, la question est tout à fait d'actualité puisque nous espérons réaliser des progrès réels dans le dossier de l'accession du Chili à l'ALENA, au sommet de Miami qui réunira des pays de l'hémisphère occidental dans le courant de la semaine.

Il y a à cela trois raisons. La principale raison, pour laquelle nous sommes intervenus et continuons d'intervenir énergiquement en faveur de l'adhésion du Chili à l'ALENA, c'est que le Canada entend investir dans ce pays. Nous avons déjà promis des investissements de plus de quatre milliards de dollars. Deuxièmement, nous voulons réagir contre le réseau de règles commerciales qui est une source de confusion et qui commence à gêner nos entreprises à mesure qu'elles développent leurs échanges commerciaux dans l'hémisphère occidental. La troisième raison est que nous sommes en faveur d'un marché ouvert, d'une libéralisation des échanges commerciaux partout dans le monde, et de l'intégration du Chili à l'ALENA. . .

**Le Président:** Trois dernières questions et ce sera tout. La députée de Drummond a la parole.

\* \* \*

[Français]

## LE SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT SANGUIN

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, des éléments importants contenus dans le rapport du Comité consultatif d'experts sur la sécurité du systè-